

Augmentation de l'électricité au 1er février

12 février 2024

D'autres solutions sont possibles pour payer le « juste prix »



La ministre de la transition énergétique de l'époque, Agnès Pannier Runacher, indiquait le 3 décembre 2023 :

« Aujourd'hui, nous reprenons le contrôle sur le prix de l'électricité et nous le reprenons avec des augmentations qui ont vocation à suivre [...] notre coût de production d'électricité, le coût du nucléaire, le coût de l'ensemble de notre réseau et qui est déconnecté du coût des fossiles ».

Aujourd'hui, cette décision purement politique, portée par le Ministre Bruno Le Maire, se traduit par l'augmentation du prix de l'électricité de +9,8 % sur les tarifs heures pleines et creuses et de +8,6 % sur les tarifs de base, au 1^{er} février 2024, ceci pour ne pas passer la barre symbolique des +10%. Le Ministère sous-entend déjà d'autres hausses pour 2025 !

Au 1^{er} février 2024, le prix moyen de l'électricité va donc passer de 0,227€/kWh à environ 0,25€/kWh TTC hors abonnement. Ceci équivaut à une nouvelle augmentation moyenne de 18€/mois soit environ +216 €/an sur la facture.

Indécosa-CGT 76 s'oppose à cette nouvelle augmentation qui creuse les inégalités. Elle s'additionnerait aux insoutenables +25 % en 2023 et aux +4 % en 2022, alors que d'autres solutions sont possibles.

Le juste prix de l'électricité c'est 0,1748 €/kWh TTC, abonnement inclus, POUR TOUS.

Ce tarif repose sur un modèle qui reflète les coûts de production, de transport, de distribution et de commercialisation pointés par la Commission de Régulation de l'Energie elle-même ! Il inclut un abaissement de la TVA à 5,5% et une TICFE (taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité) à 0,0075€/kWh pour garantir la péréquation tarifaire (Solidarité).

L'équation est donc simple, le gouvernement Attal doit expliquer aux citoyens où passe la différence entre le juste prix proposé par Indecosa CGT 76 : 0,1748 €/kWh et le racket organisé à 0,25 €/kWh. Soit un delta équivalent à 35 Mds€/an ressemblant étrangement à « l'effort d'Etat » sur le bouclier tarifaire !

Le Gouvernement voudrait-il faire payer la note aux « citoyens usagers » ?

Pour Indécosa-CGT 76, la maîtrise publique de l'énergie doit être rétablie, les factures doivent être transparentes, et les usagers doivent payer le juste prix.